

Les déterminants de l'élection fédérale de 1993

François Rocher

Numéro 27, printemps 1995

L'élection fédérale canadienne de 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040368ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040368ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1189-9565 (imprimé)

1918-6592 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rocher, F. (1995). Les déterminants de l'élection fédérale de 1993. *Revue québécoise de science politique*, (27), 5–14. <https://doi.org/10.7202/040368ar>

LES DÉTERMINANTS DE L'ÉLECTION FÉDÉRALE DE 1993

François Rocher

Université Carleton

L'élection fédérale de 1993 risque de s'inscrire dans les annales politiques canadiennes comme un point tournant, un réalignement majeur des forces partisans en présence et un signe de la fragilité du régime fédéral. Pour la première fois dans l'histoire politique, un des deux partis dominants a été littéralement évacué du Parlement, le Parti progressiste-conservateur (PPC) ne conservant de peine et de misère que deux sièges alors qu'il avait réussi le tour de force, en 1984, de faire élire la plus forte majorité depuis le début de la Confédération en remportant 75 pour cent des sièges. La quasi disparition du Parti progressiste-conservateur a été le résultat, d'une part, de la consolidation du *Reform Party* (RP) particulièrement dans l'Ouest — bien qu'il ait fait bonne figure en termes de suffrages exprimés partout sauf à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec où il ne présentait aucun candidat — et, d'autre part, du succès électoral du Bloc québécois (BQ). La présence à Ottawa de ces deux nouveaux partis n'est pas sans soulever des questions quant à leur statut et à l'avenir du système partisan canadien, le premier tentant de se substituer aux conservateurs en tant que parti dit «national», ou plus justement pancanadien, le second

François Rocher, département de science politique, Université Carleton, Ottawa (Ontario), K1S 5B6.

Revue québécoise de science politique, no 27, printemps 1995.

cherchant à représenter les intérêts d'une importante portion de l'électorat dans une conjoncture particulière marquée par le débat pré-référendaire sur la souveraineté du Québec.

Le présent numéro de la *Revue québécoise de science politique* se penche donc sur le sens à donner à cette élection fédérale en portant une attention particulière au Québec. Il soulève en filigrane une interrogation de fond sur le statut politique du Bloc québécois en tant que tiers parti. Ce faisant, il oblige une réflexion sur les approches théoriques en sciences politiques qui ont tenté d'expliquer la formation et le succès des tiers partis. En d'autres termes, l'élection de 1993 rassemblait-elle les conditions propices à l'émergence de nouveaux partis, s'agissait-il essentiellement d'un vote de protestation et ces tiers partis disposent-ils des éléments pour assurer leur pérennité sur la scène politique fédérale?

Mentionnons d'entrée de jeu qu'il n'existe pas une définition claire et sans équivoque de ce qui constitue un tiers parti. André Blais mentionnait qu'il s'agit d'un parti non traditionnel qui n'a pas été en mesure d'obtenir un minimum de 10 pour cent des votes au cours de chacune des deux élections précédentes¹. Pour sa part, Maurice Pinard précisait qu'un tiers parti consistait en une formation non traditionnelle qui n'a jamais réussi à être élue et qui demeure, aux yeux des électeurs, une alternative non encore mise à l'épreuve du pouvoir². L'absence de représentation de groupes sociaux au sein du système partisan peut se produire lorsque le parti d'opposition traditionnel est faible ou lorsqu'un groupe a l'impression que son idéologie n'est pas prise en compte par les partis existants³. Manifestement, le RP et le BQ ne rejoignent pas cette définition, puisque ni l'un ni l'autre n'avaient présenté de candidats lors des élections de 1988.

1. André Blais, «Third Parties in Canadian Provincial Politics», *Revue canadienne de science politique*, 6, 1973, p. 426.

2. Maurice Pinard, «Third Parties in Canada Revisited: A Rejoinder and Elaboration of the Theory of One-Party Dominance», *Revue canadienne de science politique*, 6, 1973, p. 455.

3. *Ibid.*, p. 439.

Quant au deuxième élément de la définition, il décrit plus adéquatement la réalité. Il pose cependant un problème quant à la définition de ce qui est traditionnel et de ce qui ne l'est pas. Sur quels critères peut-on départager un parti non traditionnel d'un autre : ses objectifs, son idéologie, son mode de financement, son organisation, la proportion de candidates, etc. ? Quand un parti cesse-t-il d'être non traditionnel ? Par exemple, bien que le Nouveau parti démocratique n'ait jamais assumé la gouverne au niveau fédéral, s'agit-il encore d'un parti non traditionnel ?

Dans un texte plus récent, Alain Gagnon et A. Brian Tanguay avançaient leur propre définition. Selon eux devraient être qualifiées de tiers partis — ou *minor parties* — les formations politiques qui, tout en présentant des candidats aux élections, sont incapables d'obtenir l'un des deux plus grands blocs de sièges à la législature⁴. Ainsi, ces tiers partis peuvent être correctement qualifiés de partis de protestation puisque leur création et leur croissance reflètent l'échec des deux partis traditionnels à articuler les demandes ou à prendre en compte le mécontentement de groupes sociaux importants (groupes ethniques ou linguistiques, régions, classes). Il s'agit donc pour l'essentiel de partis qui témoignent de la désapprobation de l'électorat à l'endroit des partis dominants. Ils contribuent à accélérer le changement social en utilisant la tribune du Parlement pour sensibiliser davantage l'électorat à leur cause.

L'émergence du BQ, et même du RP, ne correspond qu'imparfaitement à cette définition. La formation québécoise a réussi à ravir le statut d'opposition officielle en se hissant à la deuxième place à la Chambre des communes. En ce sens, elle a été en mesure de déclasser l'une des deux grandes formations politiques traditionnelles. D'autre part, le RP a

4. Alain G. Gagnon et A. Brian Tanguay, «Minor Parties of Protest in Canadian Political System: Origins, Functions, Impact», dans Alain G. Gagnon et A. Brian Tanguay (dir.), *Canadian Parties in Transition*, Second Edition, Scarborough, Nelson Canada, 1996 [sic], p. 108-109. Ils empruntent cette définition à S. J. Rosenstone, R.L Behr et E.H Lazarus, *Third Parties in America*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1984, p. 9-10.

récolté davantage de votes que le BQ, bien qu'il n'ait pas été capable de faire élire autant de candidats. Le système électoral a joué ici en défaveur du RP, ce dernier se classant souvent bon deuxième dans de nombreuses circonscriptions électorales. Ainsi, le BQ a su tirer profit du système électoral puisque ses électeurs étaient concentrés dans une seule province, ce qui explique le nombre de sièges remportés lors des élections de 1993. Pour sa part, le RP présentait des candidats dans toutes les provinces, à l'exception du Québec, et obtenait un appui populaire plus important que le BQ à l'échelle du Canada. C'est dire que le statut de second grand parti peut varier selon que l'on concentre notre attention sur le nombre de sièges obtenus ou sur la proportion des électeurs ayant appuyé l'une ou l'autre des deux formations politiques. Finalement, même si le BQ est arrivé deuxième en termes de candidats élus, il ne devança le RP que par deux sièges.

On peut aussi se demander si le succès électoral de ces deux nouveaux tiers partis correspond ou non à un vote de protestation en ce qu'il traduirait l'incapacité des partis traditionnels à représenter adéquatement les intérêts de larges segments de l'électorat. Si tel est le cas, quels facteurs peuvent expliquer le fait que ces partis aient remporté un tel succès en 1993 et que le mécontentement ne se soit pas exprimé de la même manière au cours de la période précédente? Maurice Pinard, dans son analyse du Crédit social au Québec au début des années 1960, nous offre quelques pistes de recherche. Il avait identifié deux facteurs ayant favorisé l'implantation de ce tiers parti: la domination traditionnellement exercée par une seule formation politique couplée à des clivages structurels fondés sur des différences ethnolinguistiques et régionales alimentant un sentiment d'aliénation à l'endroit des partis traditionnels; la présence de tensions socio-économiques. Ainsi, une période de récession accompagnée d'un haut taux de chômage et d'une détérioration de la situation financière des individus amèneraient les électeurs à rejeter le parti gouvernemental et,

en guise de protestation, à en soutenir un nouveau⁵. Ce virage d'une portion importante de l'électorat serait d'autant plus facile que le parti d'opposition est faible et que la nouvelle formation politique peut compter sur un leader charismatique.

Dans l'ensemble, comme l'admettent Gagnon et Tanguay, il n'existe pas une théorie générale des tiers partis, mais plutôt une combinaison de facteurs institutionnels, culturels et structurels pouvant faciliter leur émergence: forte discipline de parti limitant la capacité de rendre compte des diversités régionales, non-représentation d'importants groupes sociaux au sein du système partisan traditionnel, une rapide détérioration de l'économie accompagnée d'un blocage systématique des ambitions économiques d'importantes couches de la population, et présence de solides liens sociaux entre les groupes laissés pour compte⁶.

Les analyses des collaborateurs au présent numéro de la *Revue québécoise de science politique* mettent l'accent sur l'un ou l'autre des facteurs ci-haut identifiés. En dépit du fait que le BQ ait formé, aux lendemains de l'élection, l'opposition officielle à la Chambre des communes, il n'en constitue pas moins un tiers parti, ne serait-ce qu'à cause de ses assises exclusivement québécoises. Le succès électoral du BQ pourrait être associé à une anomalie du système électoral et aux distorsions qu'il induit. Ayant obtenu un peu moins de 50 pour cent des suffrages exprimés, il a tout de même récolté près des trois quarts des sièges au Québec. Cette distorsion a produit un effet inverse dans le cas du RP compte tenu de la dispersion des votes à l'échelle pancanadienne.

Richard Nadeau, Daniel Guérin et Pierre Martin, dans leur analyse portant sur l'effondrement du Parti progressiste-conservateur, montrent bien en quoi les appuis recueillis antérieurement par celui-ci étaient friables et que ses adhérents étaient peu éloignés idéologiquement des partis

5. Maurice Pinard, *The Rise of a Third Party*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1971, p. 118-119.

6. Gagnon et Tanguay, *op. cit.*, p. 126.

d'opposition. Ainsi, la précarité du PPC a été renforcée par l'insatisfaction à l'endroit du gouvernement et par l'é étroitesse du corridor idéologique dans lequel il s'était positionné. Sur ce dernier plan, les préférences quant à l'intervention du gouvernement fédéral pour la création d'emplois a constitué un facteur important dans les choix électoraux, particulièrement à l'extérieur du Québec. Le RP a réussi, grâce à sa politique économique de tendance néolibérale, à miner le terrain électoral du PPC et à s'assurer le soutien de ceux qui se disaient insatisfaits du gouvernement, tout en se sentant peu enclins à cautionner l'approche plus interventionniste du Parti libéral (PL).

En ce sens, le RP a bénéficié d'un vote de protestation à l'endroit du gouvernement sortant et, plus globalement, des partis traditionnels. Le fait que son appui se soit concentré dans l'Ouest canadien illustre l'importance du sentiment d'aliénation à l'égard du Canada central et du désenchantement causé par la gouverne conservatrice au sein d'une région qui s'est historiquement perçue comme subordonnée politiquement et économiquement. Ainsi, les facteurs culturels et institutionnels sont plus importants que les facteurs structurels pour expliquer l'émergence de ce parti⁷. De plus, le RP a su table sur la tradition populiste qui caractérise la culture politique de l'Ouest tout en pouvant compter sur un chef jouissant d'une forte popularité. Pour sa part, le BQ a réussi à éroder la base électorale du PPC en présentant pour l'une des rares fois dans l'histoire politique canadienne une plate-forme centrée essentiellement sur le statut du Québec et l'option souverainiste. Les partisans de la souveraineté ont massivement appuyé cette nouvelle formation politique alors que l'électorat fédéraliste a quant à lui soutenu le PL.

7. Livianna S. Tossutti, *The Past Revisited ? : The Reform Party and the Dominant Explanations of Minor Party Development*. Communication présentée au Congrès de l'Association canadienne de science politique, Carleton University, Ottawa, juin 1993. Voir aussi Richard Sigurdson, «Preston Manning and the Politics of Postmodernism in Canada», *Revue canadienne de science politique*, 23 (2), juin 1994, p. 273-276.

Le texte signé par André Blais, Neil Nevitte, Elisabeth Gidengil, Henry Brady et Richard Johnston se penche sur les déterminants du vote au Québec. Ils soulignent que les francophones souverainistes, qui représentaient 52 pour cent de l'électorat, ont très massivement soutenu le BQ. Ils n'affichaient aucune autre motivation à voter pour un autre parti. On peut y voir là un vote de protestation non pas conditionnée par la détérioration de l'économie mais plutôt par la présence d'un parti qui présentait une plate-forme électorale défendant une thèse jusqu'alors proscrite au sein des principales formations politiques pancanadiennes. Pour l'une des premières fois dans l'histoire récente du Québec, un parti ayant un leader crédible et bien organisé représentait les aspirations d'un large segment de l'électorat au niveau fédéral. Pour les souverainistes, un appui au BQ traduisait ni plus ni moins leur préférence quant au statut politique du Québec.

Ce texte nous informe aussi sur les motivations des francophones non souverainistes dont le tiers a voté en faveur du BQ. Ces derniers se sont montrés insatisfaits des partis traditionnels. Ce fut particulièrement le cas des jeunes électeurs, des nationalistes opposés à la souveraineté mais néanmoins en désaccord avec la politique du gouvernement fédéral à l'égard du Québec et des individus davantage affectés par la détérioration de l'économie. Finalement, le chef du BQ devançait ses adversaires au chapitre de la popularité auprès des francophones non souverainistes, étant perçu comme ayant un leadership plus fort et inspirant davantage confiance.

En somme, le vote en faveur du BQ peut s'expliquer par la désaffection d'une importante partie de l'électorat à l'endroit des partis libéral et conservateur et représente un vote de désapprobation. Celle-ci n'est pas d'abord et avant tout conditionnée par la détérioration de la situation socio-économique, car cet élément ne rend compte que d'une partie du vote des francophones non souverainistes. Le BQ offrait surtout une occasion aux souverainistes de manifester leur préférence quant au statut politique du Québec. Ainsi, le BQ a su profiter de l'impopularité du PPC, de la faiblesse du

leadership et du manque de confiance à l'endroit de Kim Campbell et de Jean Chrétien. Mais plus important encore, il signalait le refus des options constitutionnelles des deux principaux partis traditionnels.

Cette interprétation est confirmée par François-Pierre Gingras, Benoît Gauthier et Frank Graves qui se sont penchés sur la question du chômage et le caractère distinctif de l'électorat québécois. Ils indiquent que le PL a recueilli un plus grand appui de la part des électeurs préoccupés par la question du chômage partout au Canada, sauf au Québec où le taux de chômage élevé et la crainte de perdre son emploi ont favorisé le BQ. Dans l'ensemble, le BQ a récolté la même proportion d'appuis chez ceux qui privilégiaient la lutte au chômage ou la lutte au déficit.

Ces conclusions diffèrent de celles avancées notamment par Tanguay et Gagnon et Alain Noël pour qui le BQ représente plus qu'un parti de protestation⁸. Le problème d'interprétation réside dans la façon dont on définit le terme «protestation». D'une part, Alain Noël confond vote et parti de protestation lorsqu'il affirme que: "[w]hile some may have expressed a protest, it seems fair to conclude that most Quebecers voted rather naturally for the party that best represented their vision of themselves and of the country⁹". En effet, le succès du BQ tient essentiellement au fait qu'il a été en mesure de susciter l'adhésion de ceux qui n'acceptent pas les orientations proposées par les partis traditionnels. En ce sens, il a su profiter du mécontentement suscité par la précarité de l'économie, mais surtout il a proposé une alternative jusque-là absente du paysage politique canadien. On ne peut y voir là qu'un refus du système partisan traditionnel qui ne remettait pas en cause les fondements du fédéralisme canadien. D'ailleurs, l'élection provinciale

8. Tanguay et Gagnon, *op. cit.*, p. 128 et Alain Noël, «Distinct in the House of Commons: The Bloc Québécois as Official Opposition», dans Douglas M. Brown et Janet Hiebert, *Canada: The State of the Federation 1994*, Kingston, Institut des relations intergouvernementales, 1994, p. 23-24.

9. Noël, *op. cit.*, p. 24.

ontarienne de 1995 vient en quelque sorte appuyer cette distinction entre vote et parti de protestation. Mike Harris a profité de l'insatisfaction de l'électorat à l'endroit du Nouveau parti démocratique de Bob Rae, alors que son parti présente toutes les caractéristiques d'un parti traditionnel.

D'autre part, l'émergence du BQ, tout comme celle du RP, est le fruit d'une profonde déchirure au sein du PPC, comme le rappelle le texte de Nadeau, Guérin et Martin. Cela ne vient que confirmer l'incapacité de ce parti à représenter adéquatement les intérêts de larges segments de l'électorat qui ne s'y reconnaissaient plus. Quant à savoir si ces deux nouvelles formations politiques sont là pour rester, tout semble indiquer que ce pourrait être le cas. Mais leur pérennité ne signifie pas pour autant qu'elles perdraient comme par enchantement leur caractère de protestation. Toutefois, leur institutionnalisation pourrait en modifier la nature. Le RP, en s'éloignant graduellement de sa base, en élargissant son discours pour attirer davantage d'électeurs et en remplaçant éventuellement le PPC sur l'échiquier politique pancanadien, passerait de parti de protestation à parti traditionnel. Pour sa part, le BQ est condamné à n'œuvrer que sur la scène québécoise. Son avenir est en grande partie lié aux résultats du référendum québécois sur la souveraineté. L'échec de celui-ci confinerait le BQ à être le porte-parole des Québécois en quête d'une plus grande autonomie provinciale, de ceux qui s'opposeraient aux orientations vraisemblablement centralisatrices d'un gouvernement central dirigé par le PL ou de ceux qui caresseraient toujours l'idéal souverainiste. On ne peut présumer du succès du BQ dans une telle conjoncture, bien que le principal rôle de ce parti serait de jouer les trouble-fête. Il pourrait néanmoins continuer à attirer la sympathie des électeurs qui ne se reconnaissent pas dans les autres partis.

Par-delà une meilleure compréhension de la signification du vote lors des élections fédérales d'octobre 1993, ce numéro de la *Revue* apporte un éclairage différent sur les débats politiques télévisés. André Gosselin et Gilles Gauthier proposent un modèle théorique mettant l'accent sur les arguments de causalité et de conséquence. Cette analyse

permet de mieux saisir la façon dont les leaders politiques présentent leurs arguments dans le but de convaincre l'électorat. Finalement, Guy Lachapelle se penche sur la réglementation des sondages au Canada dans une perspective comparative. Il discute notamment du caractère démocratique de la période de restriction imposée quant à la diffusion de nouveaux sondages.

Ce numéro de la *Revue québécoise de science politique* présente des analyses permettant d'appréhender la complexité du vote d'octobre 1993 dans une perspective québécoise et canadienne. Il permet de mieux saisir le comportement ainsi que le caractère distinct de l'électorat québécois et explique les causes de l'effondrement du Parti progressiste-conservateur. Il jette aussi un regard neuf sur les débats télévisés et propose une réflexion sur l'utilisation et les restrictions imposées à la diffusion des sondages lors des campagnes électorales.